

## FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°5

Renouvellement de la couche de roulement

Communes de **QUESTEMBERT**

et **NOYAL-MUZILLAC**

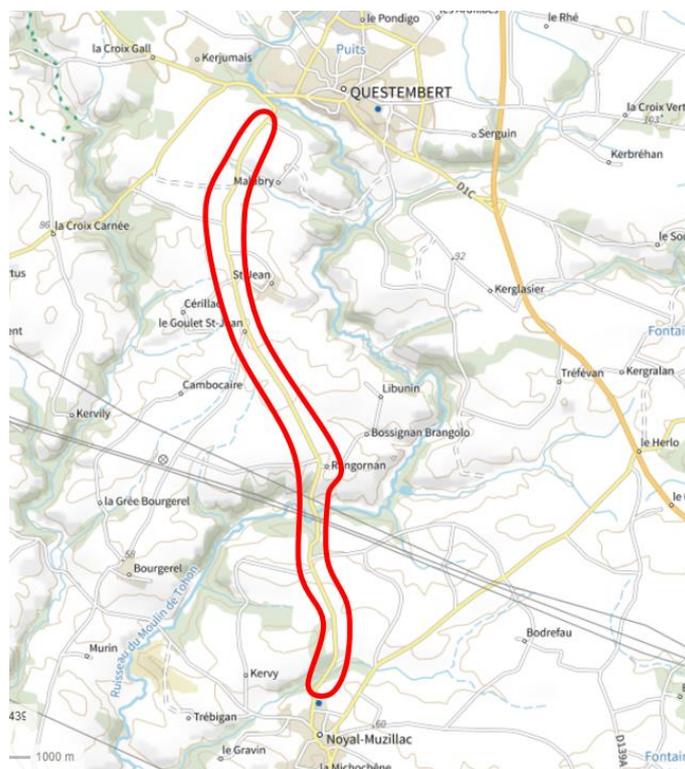
Septembre / Octobre 2024

### Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2024, et pour faire suite aux travaux préparatoires réalisées en 2023, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la RD 5 dans la section comprise entre les communes de Questembert et Noyal-Muzillac.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

### Plan de situation



## Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement  
(Suivi chantier : ATD Sud Est – SERD de Questembert)

**Montant de l'opération :** 587 346 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS France.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

## Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux portent sur le renouvellement complet de la couche de roulement de la chaussée à l'aide d'un béton bitumineux souple (BBS). Ces travaux font suite aux travaux préparatoires de renforcement et de purges réalisés en 2023.

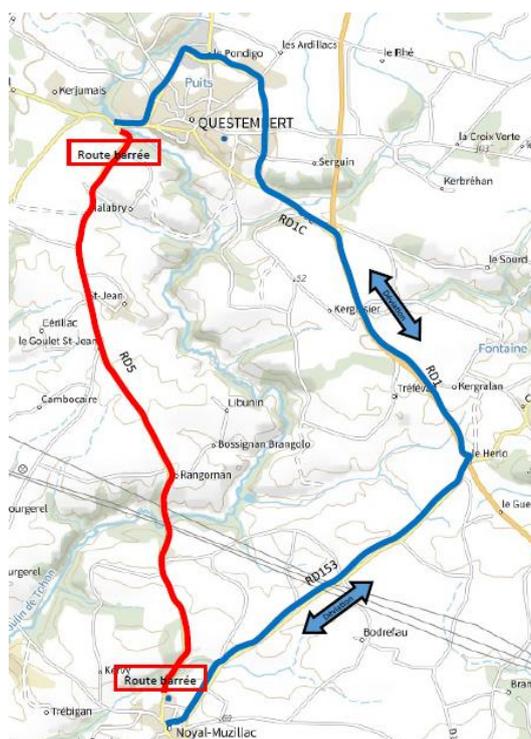
## Organisation des travaux

Les travaux sont programmés du 2 septembre au 4 octobre suivant la planification suivante :

- Travaux préparatoires :
  - o Semaine 36 : Elagage au lamier ;
  - o Semaine 37 : Finition de l'élagage au lamier, démarrage du curage de fossés, délimitation des accotements, fraisage et engravures de chaussée ;
  - o Semaine 38 : Finition du curage des fossés ;
- Travaux sur chaussée :
  - o Semaine 39 : Réalisation de la couche de roulement en BBS
  - o Semaine 40 : Réalisation du calage accotements en grave naturelle 0/20

## Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'un itinéraire de déviation à compter du 9 septembre prochain pour une durée prévisionnelle d'un mois suivant le principe ci-dessous :



## **Itinéraires des déviations :**

L'accès des riverains ainsi que la réouverture à la circulation seront rétablis en dehors de la plage horaire des travaux, ainsi que les week-ends et jours fériés.

## **Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports**

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :  
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers  
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

### **Contacts**

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : [sarah.leborgne@morbihan.fr](mailto:sarah.leborgne@morbihan.fr)

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

### **Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :**

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

**[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)**

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.